

11 QUESTIONS SUR LE DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE EN AFRIQUE

1. QU'EST-CE QUE LE DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE ?

Le dividende démographique est un boost/coup de pouce que le changement dans la structure d'âge d'une population peut apporter au développement économique de ce pays.

Dans les pays à forte fécondité, le taux de dépendance –rapport du nombre de dépendants à la population adulte– est élevé, en raison du grand nombre d'enfants. Cette charge familiale diminue lorsque la fécondité commence à baisser, mais elle remonte ensuite, cette fois-ci en raison de l'allongement de la durée de vie et du vieillissement des populations. Entre ces deux phases, il y a donc une période intermédiaire marquée par un faible taux de dépendance. Cette période est une fenêtre d'opportunité dont un pays peut tirer parti pour épargner et investir dans le développement économique.

2. COMMENT S'OBTIENT CE COUP DE POUCE DEMOGRAPHIQUE ?

L'obtention du dividende passe par une chaîne d'étapes notamment : (1) baisse de fécondité rapide ; (2) baisse du taux de dépendance démographique, (3) baisse du taux de dépendance réel, (4) augmentation de l'épargne et de l'investissement, et (5) amélioration de la croissance économique et des conditions de vie (graphique 2).

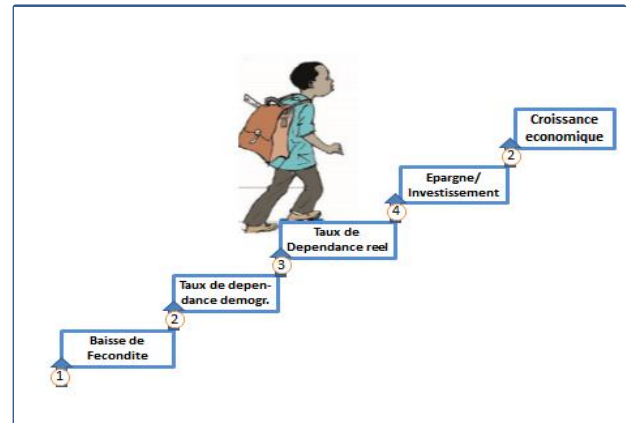
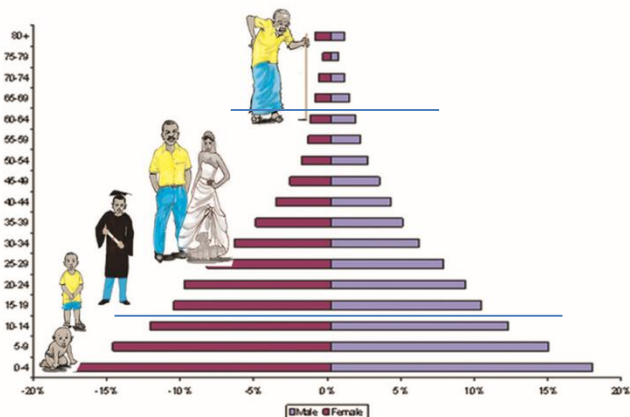
Cette chaîne souligne quatre faits majeurs : (1) l'étape primordiale est la baisse de fécondité, (2) chaque étape requiert des politiques différentes ; (3) chaque étape peut caler le processus, et (4) l'on peut suivre le cheminement graduel d'un pays vers le dividende.

3. OÙ EN SONT LES PAYS AFRICAINS DANS CE PROCESSUS ?

Les pays africains se trouvent à des stades différents du processus. La majorité se trouve encore tout au début du processus, où il s'agit d'initier ou d'accélérer la baisse de fécondité.

Quelques-uns sont un peu plus avancés, et pour eux, le défi actuel est de transformer la baisse des taux de dépendance en une augmentation de l'épargne et l'investissement.

Une poignée de pays d'Afrique Australe, enfin, voit déjà les premiers effets sur la croissance et la scolarisation. Entre 1990 et 2005 par exemple, le niveau moyen des dotations scolaires publiques par enfant en Afrique du Sud a presque doublé, passant de \$455 à \$845 par enfant. Environ 53% de cette croissance provenait de la baisse du taux de dépendance.



4. LES AUTRES PAYS AFRICAINS SUIVront-ILS LE MEME CHEMIN ?

Le dividende est à la portée de tous, mais n'est garanti pour personne. Chaque pays récoltera ce qu'il aura semé : Le dividende obtenu dépendra de la diligence des politiques mises en œuvre.

La qualité des politiques dépendra du niveau de ressources engagées, mais aussi de l'adéquation des politiques au contexte national. Un suivi rigoureux est donc nécessaire et pour l'assurer, la capacité nationale d'analyse du dividende jouera un rôle essentiel.

5. QUAND CES PAYS AFRICAINS RECOLTERONT-ILS CES FRUITS ?

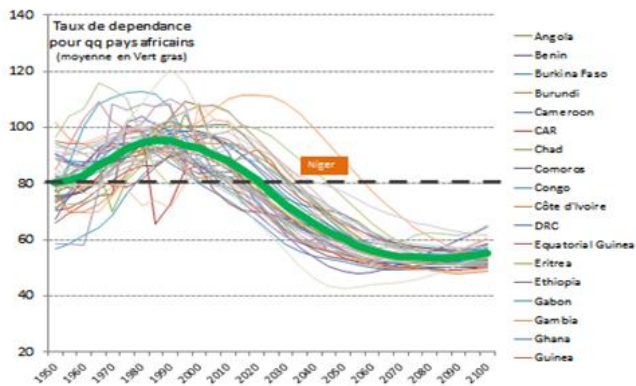
Selon les projections moyennes des Nations Unies, l'année médiane d'entrée dans la fenêtre d'opportunité –où le pourcentage de dépendants est inférieur à 45%– se situe à environ l'an 2020 (graphique 3). Il y a toutefois de grandes différences entre pays. Bien plus, la date d'ouverture, la durée, et la profondeur de cette fenêtre dépendront de la baisse de fécondité et donc des politiques engagées aujourd'hui. L'heure d'agir est donc maintenant.

En plus de ces premières retombées, le dividende pourrait initier un cycle vertueux dans lequel progrès économique et changement démographique s'auto-entretiennent. Les fruits du dividende peuvent donc être récoltés longtemps, si le processus est amorcé à temps.

6. LE DIVIDENDE ASSURERA-T-IL L'ÉMERGENCE DE L'AFRIQUE ?

Le dividende est important mais pas forcément suffisant pour l'émergence. Pour quelques pays, ce 'coup de pouce démographique' peut accélérer le passage au statut de pays à revenu intermédiaire. Si leur rythme de croissance économique de ces dix dernières années était boosté de 25% (comme pour le dividende Coréen), le Botswana, la Namibie, et l'Afrique du Sud pourraient atteindre le seuil de \$10,000 de PIB/habitant d'ici l'an 2035.

Pour d'autres, le dividende à lui seul ne permet pas de franchir la barre de \$10,000 à moyen terme, mais il jouerait un rôle décisif en initiant le cycle vertueux décrit plus haut. Enfin, les pays qui ne baisseraient pas leur fécondité avant le vieillissement de leur population manqueraient leur fenêtre d'opportunité. Ils pourraient ainsi s'enliser dans un cycle vicieux de faible croissance, faible investissement, et pauvreté.



7. Y A T-IL DES PAYS AU MONDE QUI ONT EMERGE A CAUSE DU DIVIDENDE ?

L'exemple le mieux connu est celui des 'Tigres (ou Dragons) Asiatiques' : la Corée du Sud, Taiwan, Hong Kong, et Singapour. Entre 1/4 et 1/3 de la croissance remarquable enregistrée par la Corée au cours de cette période est attribuée au dividende.

D'autres exemples existent. En Amérique Latine, même si les retombées macroéconomiques ont été plus tardives, des effets clairs ont été enregistrés dans le secteur éducatif. L'espoir est qu'à la suite des Tigres Asiatiques, l'on parlera bientôt des 'Lions Africains'.

8. COMMENT MESURER L'AMPLEUR DE CE COUP DE POUCE DEMOGRAPHIQUE ?

Les analystes utilisent des approches complémentaires, soit (1) des simulations basées sur les effets des variables démographiques sur le comportement économique ; soit (2) des projections basées sur le profil de consommation et d'épargne en fonction de l'âge ; soit (3) des décompositions de la croissance du PIB en termes de productivité, emploi, ou taux de dépendance par exemple.

Ces méthodes se complètent. Certaines (micro-simulations) sont détaillées mais difficiles à appliquer par manque de données fiables pour chaque pays. D'autres (décomposition) sont moins détaillées mais se prêtent bien aux analyses individuelles pour chaque pays.

9. QUELS SECTEURS DE DEVELOPPEMENT BENEFICIERAIENT-ILS ?

Le dividende ne se limite pas à la croissance du PIB. Il concerne aussi le développement du capital humain (éducation, santé), l'emploi, le statut des femmes, et les inégalités sociales.

Un dividende partagé réduirait la montée des inégalités en Afrique. Les couches sociales les plus aisées ont été les premières à limiter les naissances ; les écarts de fécondité entre riches et pauvres dans plusieurs pays Africains sont actuellement entre 2,5 à 3 enfants femme ! (Graphique 4). De telles tendances risquent d'accroître l'inégalité économique.

10. COMMENT L'AFRIQUE SE MOBILISE T-ELLE POUR RECOLTER LE DIVIDENDE ?

L'effort de mobilisation autour du dividende est entamé, comme en témoignent quelques rencontres et concertations de haut niveau entre ministres ou parlementaires africains. Au niveau scientifique, des initiatives de recherche sont en cours auprès de quelques institutions internationales de développement pour mieux estimer le dividende.

Ces efforts doivent être poursuivis par des concertations plus fines au niveau régional et national. Dans ce contexte, notre réseau de recherche vise quatre contributions : (a) mener des analyses pays par pays ; (b) ancrer l'analyse et les recommandations aux priorités et réalités locales ; (c) étendre l'analyse du dividende au-delà de l'analyse de la croissance économique ; (d) favoriser le dialogue entre chercheurs et décideurs.

11. QUELLES SONT LES POLITIQUES A METTRE EN OEUVRE ?

Les initiatives envisageables sont multiples. Elles peuvent être classées selon l'étape dans la chaîne de production du dividende (graphique 2) ou alors dans le cycle de vie (graphique 1). L'on distinguerait ainsi des politiques relatives aux naissances, survie des enfants, éducation, emploi des jeunes, vie familiale et professionnelle, et retraite.

Pour l'emploi des jeunes, en plus de réduire la durée du chômage, il faudrait envisager des activités de développement professionnel, humain et civique qui utilisent judicieusement ce temps d'attente et préparent à la vie adulte et professionnelle. De telles politiques, bien menées pourraient aussi améliorer la qualité de l'éducation et la transition démographique.

Les initiatives nationales devraient : (1) être adaptées au stade d'avancement du pays dans le processus d'obtention du dividende ; (2) avoir des effets multiples et synergiques sur plusieurs étapes de vie ; (3) tirer parti des expériences réussies dans d'autres pays.

